

Sandrine ELAIGNE

LA PRODUCTION DES LAMPES À HUILE À LYON SOUS LE HAUT-EMPIRE : Essai de synthèse

Introduction¹

Les ateliers lyonnais connus pour avoir fabriqué notamment des lampes à huile se situent sur la rive gauche de la Saône (Fig. 1), en raison, semble-t-il, de la proximité des argiles et des transports fluviaux.

Les découvertes anciennes ont permis de localiser un atelier de lampes à huile dès la fin du XIX^e s. A. Comarmond mentionne la découverte des ruines d'un four de potiers quai de Serin, chez M. Morel² auprès duquel "une centaine de lampes auraient été dégagées"³. D'après ses observations, "beaucoup d'objets qui provenaient de cet atelier étaient en terre blanche".

En 1965, des travaux ont permis d'effectuer des ramassages place de La Butte et un sondage sur le bas-port a révélé un dépotoir d'où proviennent des rebuts de cuisson.

Au sud du quai de Serin, peu après et en aval de l'atelier de La Butte, l'atelier de La Muette a été identifié par des vestiges de ratés de cuisson sigillés, lors de terrassements effectués en janvier 1966. Cette découverte fit l'objet de deux campagnes de fouilles : un sauvetage en 1966 et un sondage programmé en 1975 permettant de retrouver le prolongement d'un des dépotoirs semblant correspondre à la production précoce de l'atelier. De cet ultime sondage provient un exemplaire de lampe en sigillée à bec ogival et volutes⁴ (Fig. 2, n° 1).

Les vestiges proprement augustéens concernent principalement quatre dépotoirs ("tranchée nord-est", "mur de tuiles sud", "gobelet I" et "gobelet II").

I. LA MUETTE

Cet atelier est déjà réputé pour avoir été une succursale d'Arezzo ayant produit des sigillées et des parois fines à une époque précoce⁵. Les sigillées sont fabriquées avec une argile calcaire tandis que les parois fines sont en pâte siliceuse. L'échantillon de lampes exhumées des différents dépotoirs lors des deux campagnes de fouille⁶ est très limité.

1. Forme à volutes étirées : Dressel-Lamboglia 11 A.

Cette forme (Fig. 2, n° 1), prototype de la forme Loeschcke IV, est produite au début du règne d'Auguste.

Quatre exemplaires bien conservés possèdent les caractéristiques de ce type : volutes étirées, fines, écartées, bandeau et pied moulurés, et ils portent un médaillon décoré du masque de Jupiter-Amon. Le trou de remplissage — doublé sur l'une des lampes pour remplacer le trou d'évent absent sur les autres — fait office de bouche. Elles ne portent pas d'anse.

Les pâtes sont calcaires, d'aspect orange pâle et portent une couverte épaisse, grésée, normalement de couleur rouge, c'est-à-dire un vernis sigillé. L'atelier a donc utilisé la même technique et les mêmes matériaux pour fabriquer la céramique sigillée et certaines lampes à huile. Néanmoins, comme nous avons affaire à des rebuts de cuisson, l'un des exemplaires est déformé et non engobé et un autre affiche un engobe verdâtre⁷.

Il s'agit de surmoulages au plâtre comme l'atteste la

1 Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise intitulé "Les lampes à huile du Haut-Empire à Lyon : production et consommation".

2 Comarmond 1857, p. 92.

3 Lasfargues 1973, p. 527.

4 Lasfargues 1975.

5 Lasfargues et Vertet 1976, p. 77 et Lasfargues 1973, p. 528.

6 Lasfargues et Vertet 1976, p. 62 à 76.

7 Ce fragment a été publié dans Vertet 1969, fig. 11a, p. 116.



Figure 1 - Plan de situation des ateliers lyonnais. 1 : La Muette ; 2 : La Butte.

présence de nombreuses pustules⁸ sur tous les exemplaires et le traitement aléatoire du bandeau de l'un d'entre eux.

Une lampe portant le même motif iconographique a été trouvée à Lyon, dans les fouilles de Trion⁹. Ce masque du médaillon est connu à Narbonne¹⁰ sur le même type Dressel-Lamboglia 11A, associé à un bandeau décoré d'oves ; à notre connaissance, cet exemplaire qui provient d'un quartier résidentiel narbonnais est le seul de fabrication analogue, associant cette forme et ce décor en dehors de Lyon. Effectivement, le motif dissemblable par quelques traits seulement, a été obtenu soit par surmoulage puis retraçage du masque

sur le moule, soit par un moule ayant été décoré par un poinçon fabriqué à partir du même carton.

Une autre lampe de type précoce à volutes étirées, avec départ d'anse appliquée après moulage, trou d'évent en fente et médaillon à décor de moulures, provient du même dépotoir que les précédentes (Fig. 2, n° 2). Sa pâte est calcaire aussi mais l'engobe orangé est peu épais et non grésé (non sigillé).

2. Fragments hors typologie.

On compte quelques fragments de cuve dont un possède un vernis sigillé de qualité, mais aucun dont le type n'a pu être déterminé et un fragment de bandeau surmoulé, avec départ de volute similaire à ceux décrits

8 Vertet 1966, p. 93 ; Vertet 1969, p. 117 à 119.

9 Allmer et Dissard 1888, n° 1465, p. 513.

10 Solier et Sabrié 1979, p. 50.

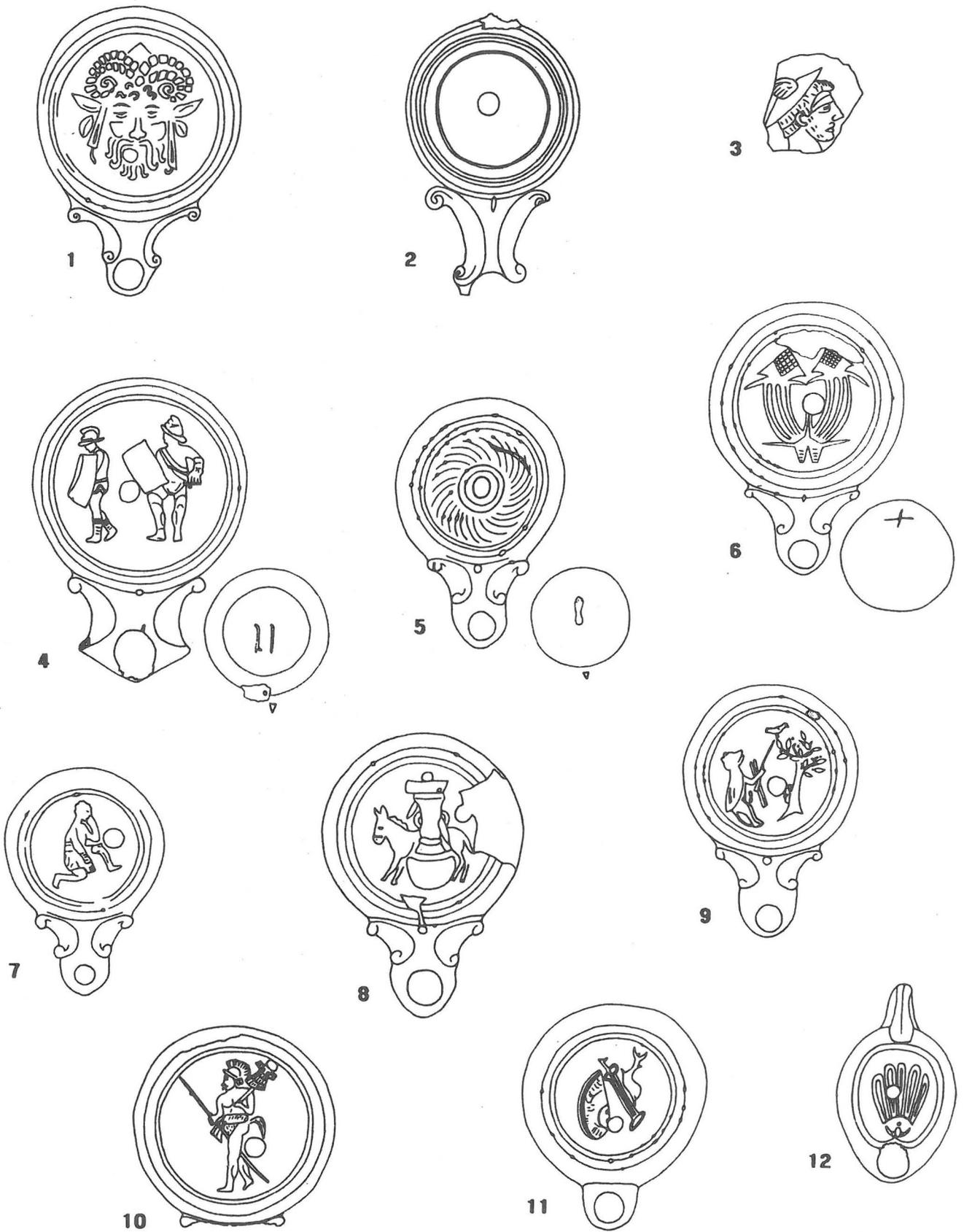


Figure 2 - 1 à 3 : exemplaires de l'atelier de La Muette ;
4 à 12 : exemplaires de la collection Comarmond provenant de l'atelier de La Butte (éch. 1/2).

ci-dessus, pouvant appartenir au type Loeschcke I A. Le décor du disque n'est pas conservé mais on peut discerner des oves cernant le médaillon. Le décor d'oves est une pratique attestée dès le début du règne d'Auguste. Les oves sont généralement tournés vers l'intérieur et bordent le disque de types Loeschcke I A ou assimilés. A partir de l'époque tibérienne, les oves sont remployés sur les bandeaux des formes Loeschcke VIII mais ils sont alors tournés vers l'extérieur.

L'échantillon comporte aussi un fragment de disque à décor de rosette, surmoulé, doté d'un bandeau mouluré à trois sillons (il semble d'ailleurs s'agir d'un type précoce à volutes, proche du type employé pour les décors de Jupiter-Amon).

Un autre fragment de médaillon, dont la zone décorée de bâtonnets rayonnants est tout aussi fréquente sur des types précoces de cette époque, possède des sillons autour du trou de remplissage. Ce décor est présent à l'époque augustéenne et il est mieux représenté à partir de l'époque tibérienne.

Enfin, un fragment présente un décor de Mercure au chapeau ailé (Fig. 2, n° 3). Ce décor, courant, existe sur un fragment provenant du dépôt de l'atelier de La Butte et sur un type Loeschcke I B daté des années 50/60 du site de la rue des Farges. On le retrouve à Alba-la-Romaine sur Loeschcke VIII¹¹.

3. Conclusion.

Cet échantillon très succinct apporte des indications nouvelles : l'atelier de La Muette a produit aussi des lampes à huile à une époque précoce et principalement des lampes à volutes étirées de type Dressel-Lamboglia 11A. Cette production bien que précoce a été effectuée la plupart du temps au moyen du surmoulage (seuls deux fragments ne portent pas de pustules).

En revanche, dans l'état actuel des connaissances, cette production semble sporadique et elle n'est pas comparable à la production diversifiée de l'atelier de La Butte. Les exemplaires les plus représentés (à masque de Jupiter-Amon) auraient pu être introduits à Lyon par les potiers d'Arezzo (bien qu'on ne connaisse pas ce motif en Italie à l'heure actuelle), puis surmoulés pendant quelques années, mais ils ne semblent pas avoir été beaucoup diffusés une fois surmoulés, puisque tous les exemples connus à l'extérieur de Lyon (sauf peut-être celui de Narbonne) ont été fabriqués à l'aide d'un poinçon différent.

Outre le type à masque de Jupiter-Amon, d'autres décors de médaillon y sont produits (certainement sur des formes précoces ou Loeschcke I A) mais aucun type tardo-républicain n'y est attesté. La datation proposée d'après l'étude des sigillées lisses et des parois fines (faciès Dangstetten, puis faciès Haltern¹²) est tout à fait concordante avec la présence des types précoces et nous maintenons la date du règne d'Auguste pour la production des lampes.

II. L'ATELIER DE LA BUTTE

Cet atelier est d'ores et déjà connu pour sa production de céramiques à parois fines qui ont permis de situer son activité des années 30 apr. J.-C. jusqu'au début du II^e s. de n. è.¹³. Il prendrait le relais de celui de La Muette et développerait au même moment la production de lampes à huile et de parois fines en utilisant pour ces deux catégories les mêmes techniques et les mêmes matériaux. Néanmoins, il est nécessaire de relativiser ce point de vue puisqu'on ne connaît que partiellement certaines couches-dépotoirs de l'atelier de La Butte à l'heure actuelle, et il se peut que des productions plus anciennes (augustéennes ou tibériennes) ou plus récentes (du II^e s.), notamment d'imitations de lampes de firme, soient présentes dans d'autres dépotoirs encore ignorés du fait du hasard des découvertes.

Pour la production des parois fines et des lampes, l'argile employée est très calcaire (taux supérieur à 8 %) et les engobes sont grésés (c'est-à-dire imperméables et d'aspect plus ou moins brillant selon les conditions de préparation ou de conservation) ou non (poreux et mat) selon le degré de réussite de la cuisson. La couleur de la pâte varie généralement du blanc au verdâtre et celle de l'engobe, par analogie aux parois fines, est généralement dans les tons bruns ou orangés (très rarement rouge).

Dans la série étudiée, les lampes ne présentent qu'exceptionnellement un revêtement brillant puisqu'il s'agit de ratés de cuisson qui ont, pour une bonne part, une pâte verdâtre à engobe fondu voire déformée par une cuisson à trop haute température et, pour une autre part, une pâte très pulvérulente où l'engobe a disparu. Mais il est difficile de discerner la cause de ce dernier aspect car les conditions d'enfouissement aussi bien qu'une cuisson inachevée peuvent la justifier. En outre, presque toutes portent des pustules de surmoulage au plâtre.

1. Etude du matériel.

La première série concerne des lampes quasi complètes provenant du fonds ancien des collections du Musée, décrites dans le catalogue d'A. Comarmond et découvertes quai de Serin (dans la propriété de M. Morel). On a pu retrouver et observer 18 de ces lampes¹⁴, les autres exemplaires n'étant connus que par les descriptions de l'auteur.

Certains de ces exemplaires lyonnais ont l'intérêt d'avoir été comparés aux lampes de Vindonissa par S. Loeschcke en 1919. C'est en les observant que S. Loeschcke put constituer un groupe de provenance lyonnaise pour certaines des lampes trouvées à Vindonissa.

La série muséographique ne comporte qu'une seule lampe du type Loeschcke I B portant une marque en creux : IS (?) et un décor de gladiature (Fig. 2, n° 4).

Le type Loeschcke IV est le plus représenté dans cette

11 Ayala 1990, p. 199, fig. 16, n° 71.

12 L'étude des sigillées et parois fines a été faite par Martine Genin dans le cadre du programme de recherche sur les ateliers de la moyenne vallée du Rhône.

13 Cette fourchette chronologique assez large est revue et précisée ultérieurement.

14 Comarmond 1857, p. 92 et suiv.

série avec 10 lampes sur le total des 18. Les décors sont communs : rouelle (avec marque *in planta pedis*, Fig. 2, n° 5), galère, cornes d'abondance (avec marque X en léger relief, Fig. 2, n° 6), couronnes végétales, lion, cerf, crabe, pugiliste (Fig. 2, n° 7), moulin à grain actionné par un âne (Fig. 2, n° 8). L'un d'eux, déjà connu dans l'Empire occidental, illustre la fable d'Esopé "du corbeau et du renard" (Fig. 2, n° 9). Un autre, sur un type à volutes non identifiable, reprend le motif de Mars Ultor, commun sur les monnaies (Fig. 2, n° 10).

Un seul exemplaire, à décor trilogique (bouclier, harpon, dauphin), est de type Loeschcke VIII (Fig. 2, n° 11).

Ce lot comprenait quatre veilleuses de type Deneauve VI B (Fig. 2, n° 12) et de même facture, bien que quelques minimes différences dimensionnelles soient à noter (certainement dues à la différence du degré de rétraction de l'argile). Leurs anses sont moulées avec le corps de la lampe. D'après le décor de coquillages (pecten à cinq branches) qui accompagne ce type de veilleuse, ces exemplaires auraient été fabriqués dans le même moule. On retrouve ce même type de production dans la série provenant des ramassages place de La Butte et dans le contexte daté de Claude/Néron du site de la rue des Farges.

La production de l'atelier semble surtout concerner les types Loeschcke IV et Loeschcke I B, mais l'évaluer avec ces faibles données, peut-être peu fiables, serait prématuré.

2. Les lampes ramassées sur place.

Très fragmentaire, ce lot comprend au total 500 tessons parmi lesquels on a pu identifier 185 individus dont 72 seulement ont pu être classés typologiquement.

Plus de la moitié des fragments comporte des caractéristiques de rebuts de cuisson : 34,2 % des individus ont une pâte verdâtre surcuite et un engobe fondu, et les pâtes pulvérulentes résultant d'une cuisson inachevée sont représentées par 32,9 % des individus, ce qui confirme qu'il s'agit d'un dépotoir de fabrication.

Presque tous les types circulant au I^{er} s. sont représentés dans ce dépotoir.

Neuf des fragments de fond prélevés possèdent une marque, ce qui pourrait indiquer soit une pratique courante au sein de l'atelier, soit une sélection effectuée au ramassage. Néanmoins, l'échantillon reste représentatif de la production à un moment donné (celui de la constitution de ce dépotoir) et significatif du point de vue typologique et iconographique.

Les types Loeschcke I (Loeschcke I A avec 3 exemplaires fragmentés, Loeschcke I B avec 4 exemplaires dont un décor de gladiature et Loeschcke I C avec 9 exemplaires dont un décor d'Eros tenant une couronne, Fig. 3, n° 13) ne sont pas majoritaires.

Il faut noter la présence de deux exemplaires de type Loeschcke III qui attestent sa fabrication dans l'atelier, même si ce fut exceptionnel. Ceux-ci sont représentés par un fragment d'anse plastique de grand module et un fragment de cuve à départ d'anse plastique.

Le type Loeschcke IV est majoritaire dans le dépotoir avec 23 exemplaires (Fig. 4). Il apparaît que ce type est le plus fabriqué, mais cette réalité est à mettre en relation avec la durée de production de celui-ci : il circule

en effet dans l'occident romain depuis Tibère jusqu'à Trajan. Les décors sont communs (rosettes, conque).

Certains fragments de médaillons de lampes qui n'ont pas pu être identifiés typologiquement présentent néanmoins un intérêt certain du point de vue iconographique. Certains sont communs et bien diffusés dans les provinces romaines ; d'autres sont à l'heure actuelle inconnus à l'extérieur de Lyon et ne semblent pas avoir été très diffusés. On peut citer notamment un décor d'Eros chevauchant un capridé (Fig. 3, n° 14), inconnu ailleurs jusqu'alors, des motifs de bige et quadriges, de Victoire au bouclier (Fig. 3, n° 15), plusieurs gladiatures et des décors végétaux stylisés (rosettes ou couronnes).

La forme Loeschcke VIII (16 exemplaires) est bien représentée dans le dépotoir alors qu'elle est paradoxalement moins présente sur le site de la rue des Farges, ayant circulé plus sur le pourtour méditerranéen que dans les provinces occidentales du nord. La production aurait donc été plutôt exportée vers le nord.

Une des formes, produite à La Butte reste très éloignée des exemplaires de référence du type Loeschcke VIII (ou Deneauve VII) en raison du replat sur le bandeau. Elle est donc une production originale de la seconde moitié du I^{er} s. et cette originalité s'affirme davantage sur deux fragments à décor à la roulette (Fig. 3, n° 16) et incisé (Fig. 3, n° 17).

Les deux autres formes sont plus courantes, notamment le type employant quasi systématiquement le décor d'oves sur bandeau oblique.

On a donc déterminé trois variantes typologiques de cette forme : la première caractérisée par un bandeau oblique à un ou deux sillons (3 exemplaires, Fig. 3, n° 19), la seconde (8 exemplaires) par un bandeau à bourrelet et décor d'oves tournés vers l'extérieur (Fig. 3, n° 20), la troisième (5 exemplaires), originale, par un bandeau à replat. Ce dernier groupe est principalement composé de ce que D. M. Bailey appelle *fatties*, c'est-à-dire des lampes de grandes dimensions. Un seul exemplaire de dimension "standard" possède son bec (Fig. 3, n° 18). Le type du bandeau caractérisant la troisième variante n'est pas attesté sur des sites extérieurs à la région.

Ce dernier groupe présente des innovations intéressantes. Tout d'abord, le type du bandeau est inconnu à l'extérieur de Lyon à l'heure actuelle (il est représenté par trois exemplaires sur le site de la rue des Farges dans un contexte daté de Néron aux Flaviens) ; de plus, les décors du replat sont autant d'innovations uniques, non représentées sur le site de la rue des Farges.

L'échantillon a fourni une veilleuse Deneauve VI B à décor de pecten (cf. n° 12 de la série muséographique). Il apparaît, d'après la chronologie du site de la rue des Farges, que la production du type non canonique Deneauve VI B, ponctuelle, commence avant celle du type standardisé Loeschcke VI qui perdure au moins jusqu'à la fin du II^e s. Notons la présence du type Deneauve VI B et l'absence des Loeschcke VI au Magdalenberg, site abandonné à la fin du règne de Claude. En ce qui concerne la datation du dépotoir de La Butte, on la situe au plus tard au début de la production des Loeschcke VI, c'est-à-dire dans la première moitié de l'époque flavienne.

Dans la seconde moitié du I^{er} s., un nouveau type de lampe est diffusé : la "lampe de firme", créée en Italie à partir de pâtes siliceuses et immédiatement reproduite, notamment en Gaule. A Lyon, l'utilisation traditionnelle d'argiles calcaires pour la céramique fine se maintient pour la fabrication de ce type de lampe mais elles sont engobées pour imiter l'aspect rouge ou orangé des productions italiennes.

La faible proportion de cet échantillon (4 exemplaires) par rapport aux autres types peut indiquer que la constitution du dépotoir s'effectue, au plus tard, au tout début de la production des lampes de firme.

Une forme peu connue jusqu'ici a été rattachée au type Loeschcke IX à cause du profil du bandeau, du canal fermé sur le bec et du fond signé. Malgré ces caractères typiques de la lampe de firme, les deux lampes du dépotoir portent deux ailerons latéraux trilobés qui témoignent de la volonté des potiers "d'habiller" le bandeau. Le dépotoir de l'atelier renfermait deux exemplaires de ce type en pâte blanche, pulvérulente, engobée en brun : l'une signée ISPAM avec une croix à trois branches (Fig. 3, n° 21), signature inconnue par ailleurs, l'autre signée C. FADI (Fig. 3, n° 22). Cette dernière signature du potier *Caius Fadius* est connue¹⁵ sur une imitation de Loeschcke IX C à Vaison, signée en relief mais résultant d'une incision dans le moule (alors que celle de La Butte a été estampillée) et sans point après le C. Elle est datée de la seconde moitié du I^{er} s. La signature estampillée est présente à Lyon sur un fond de lampe de firme padane, découvert dans le dépotoir ménager du Bas-de-Loyasse, daté de l'époque flavienne. On la retrouve aussi sur une lampe de fabrication padane des fouilles de Trion¹⁶. Il semble que *Caius Fadius* soit un potier italien qui signe sa production avec une estampille vers le milieu du I^{er} s. Cette signature serait reprise par un potier lyonnais utilisant une estampille un peu différente, peut-être surmoulée.

En fait, ce type "hybride" a été interprété comme un type Loeschcke IX précoce dont la forme se stabilise, pensons-nous, peu de temps après ces premières productions, remplaçant les ailerons de tradition tardorépublicaine par des bosselles percées ou non sur le bandeau.

Nous savons aussi que ce type particulier est une imitation de lampe de firme padane puisqu'un exemplaire de fabrication padane est attesté à Vienne. L'exemplaire de Vienne est en pâte siliceuse rouge très lissée, sans engobe, technique adoptée et conservée pour toutes les productions de ce type en Italie du Nord. De plus, il porte deux ailerons latéraux trilobés ornés de petits cercles et une signature non identifiée : FERAC..., PERAC... ou HERAC...(?) sur un fond mouluré.

Une autre lampe de type précoce produite en Italie du

Nord a été découverte au Magdalensberg¹⁷. Elle se trouvait dans un niveau qui précède légèrement le milieu du I^{er} s. Enfin, une lampe semblable, de type Loeschcke IX B, est présente à Vindonissa¹⁸.

Ces deux exemplaires de La Butte sont les seuls qui attestent une imitation des types Loeschcke IX italiens précoces et, d'après Farka, nous nous autorisons à dater cette fabrication du règne de Néron.

Deux autres fragments, qui présentent une bosselle sur bandeau, témoignent d'une production d'imitation de lampe de firme de type standard (certainement Loeschcke IX). Le début de cette production est daté, dans les autres ateliers provinciaux, du règne de Vespasien¹⁹. Ce type nous donne un *terminus ante quem* pour la constitution du dépotoir en étant le dernier type produit, chronologiquement, que nous situons donc dans la première partie de l'époque flavienne, ce qui confirme la datation avancée d'après l'étude des veilles.

Neuf marques différentes ont été repérées, dont deux seulement associées à un type, le type Loeschcke IV. Toutes, sauf une, sont en relief et toutes sont associées à un fond pourvu d'un sillon. La marque en creux *in planta pedis* ne porte pas d'inscription. La plupart des marques en relief présentent une croix ou la lettre X (Fig. 3, nos 23 à 25), l'une peut être assimilée aux lettres IS (?) (Fig. 3, n° 26), une autre (un trait vertical) à la lettre I (?) et une dernière, anépigraphie, est en forme de triangle dont la médiane est représentée (Fig. 3, n° 27).

Les signatures (ISPAM et C.FADI) et les marques attestent une production locale, puisqu'elles présentent un aspect "artisanal" et semblent peu diffusées au vu de leur absence sur le site de la rue des Farges et de l'absence de parallèle.

Néanmoins, des lampes lyonnaises du I^{er} s. qui furent exportées, notamment à Vindonissa, comme l'explique S. Loeschcke²⁰ (théorie confortée, dernièrement, par une série d'analyses chimiques du Laboratoire d'Archéométrie de Berlin²¹) ne sont ni signées ni marquées d'après ce que l'on sait. Il faut en déduire, avec des réserves toutefois, tant que de nouveaux sites régionaux et de Rhétie ne seront pas étudiés, ou bien que les lampes destinées à l'exportation n'étaient jamais marquées, ou bien qu'une très faible part de la production destinée à la proche région fut marquée.

Le rôle de la marque est encore imprécis. Est-elle un signe de reconnaissance de la production d'un potier au sein d'un atelier ou un signe de reconnaissance de la production d'un potier pour les consommateurs ? Si l'on retient la seconde proposition, la reconnaissance ne peut se faire logiquement que dans la région proche de l'atelier et, dans ce cas, les lampes marquées de La Butte seraient plutôt destinées à la région proche et

15 Bailly 1962, n° 1, p. 88 et 95.

16 Allmer et Dissard 1888, n° 22, p. 461.

17 Farka 1977, taf. 23, n° 1447, p. 80 et 324.

18 Loeschcke 1919, abb.43, n° 2, p. 471.

19 Farka 1977, p. 81 et 82.

20 Loeschcke 1919, p. 252 à 254.

21 Schneider et Wirz 1992.

cette production, bien que de qualité, ne fut vraisemblablement pas aussi prestigieuse que celle des potiers italiques qui signaient leur moule.

3. Conclusion.

◆ Aspect chronologique (Fig. 4).

Le type Loeschcke I A semble résiduel, avec seulement 2 individus bien identifiés et le type Loeschcke I B,

en circulation de Tibère aux Flaviens, est également peu représenté, avec 5 individus. En revanche, les types Loeschcke VIII (18 individus) et, dans une plus large mesure, les types Loeschcke IV (24 individus) sont une part importante de la production. Mais les formes Loeschcke I A et I B ont pu faire partie de la production principale à une époque antérieure concernant un dépotoir inconnu. Ce phénomène nous donne

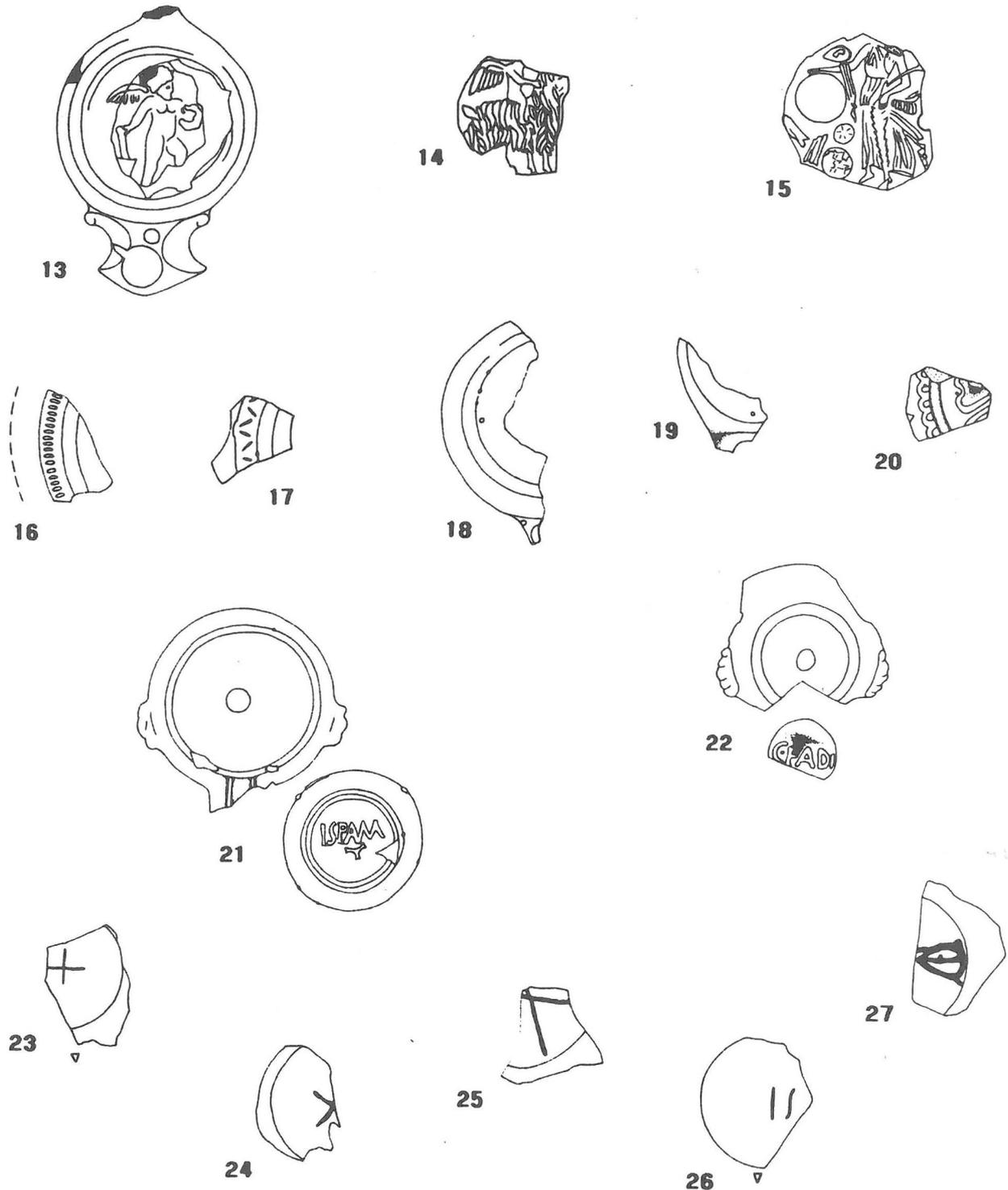


Figure 3 - 13 à 27 : exemplaires provenant des ramassages place de La Butte (éch. 1/2).

une première indication chronologique : la constitution du dépotoir se situe plutôt vers le milieu du I^{er} s. que vers le début de ce même siècle, sachant que les types Loeschcke IV et VIII sont les productions principales de l'époque de Claude à Trajan.

Le dépotoir, représentant une partie de la production de l'atelier de La Butte semble donc se constituer à partir du règne de Claude jusqu'aux années 75/80, d'après l'étude typologique, mais la comparaison de cet échantillon avec une série issue du site de consommation de la rue des Farges va modifier les *termini* quelque peu aléatoires en raison de l'absence de support stratigraphique.

Nous avons donc comparé les fréquences des types (calculées par rapport au nombre d'individus identifiés) du dépotoir et du site de consommation de l'horizon 40/80 comprenant trois couches et dont le nombre d'individus identifiés est environ de moitié moins important que celui du dépotoir de La Butte ; c'est pourquoi les chiffres sont donnés en pourcentage. Il faut remarquer, également, que le coefficient de fragmentation est beaucoup plus élevé pour le matériel du dépotoir d'atelier : 3,2 pour La Butte et 2 pour la rue des Farges. Ce phénomène est dû au pourcentage élevé de rebuts de cuisson de l'atelier qui se brisent facilement.

Les deux types les plus représentés sur les deux sites sont les types Loeschcke IV et VIII, avec toutefois une petite différence pour l'atelier, les Loeschcke IV étant plus représentés que sur le site de consommation. Cette différence est certainement due au léger décalage chronologique existant entre les deux échantillons : le contexte retenu pour la rue des Farges, situé entre 40 et 80, semble un peu plus précoce que celui du dépotoir puisque la production du type Loeschcke IV commence avant celle des Loeschcke VIII.

De même, le type Loeschcke V, présent au Magdalensberg alors que le site est abandonné sous le règne de Claude, est aussi représenté par un exemplaire rue des Farges et est absent du dépotoir. La constitution du dépotoir d'atelier doit commencer vraisemblablement vers la fin du règne de Claude.

◆ Aspect technique.

En outre, malgré l'aspect altéré du matériel, nous avons remarqué que celui-ci pouvait présenter deux teintes (même si la pâte est pulvérulente) : soit une couleur blanche bien attestée par les observations d'A. Comarmond ou jaune si l'individu a subi une cuisson à plus haute température (55 % des individus en pâte non verdâtre), soit une couleur rosâtre (45 % des individus en pâte non verdâtre) caractéristique d'une argile un peu moins calcaire ou à taux d'oxydes de fer plus élevé. On peut en déduire, sans toutefois l'affirmer tant que ces pâtes n'auront pas subi des analyses physico-chimiques, que l'atelier a pu utiliser deux sortes d'argiles, l'une légèrement moins calcaire que l'autre. Nous nous sommes permis cette remarque car cette pratique est déjà attestée dans l'atelier de La Muette tout proche et les travaux du Laboratoire de

Céramologie de Lyon ont mis en évidence, grâce aux analyses physico-chimiques, deux compositions d'argiles sensiblement différentes par leur taux de calcaire, employées dans cet atelier²².

◆ Aspect économique (Fig. 4).

Les types produits généralement en moindre quantité dans l'Empire, tels que les Loeschcke III et les veilleuses, sont néanmoins plus représentés rue des Farges que dans le dépotoir, mais ce devait être une production d'appoint à La Butte et certaines lampes pouvaient être produites dans d'autres ateliers lyonnais encore inconnus ou importées, notamment le type de veilleuse Loeschcke VII absent à La Butte et présent rue des Farges.

Par ailleurs, un problème subsiste : les imitations de lampes de firme produites dans l'atelier ne sont pas attestées sur le site de consommation. En effet la seule lampe de firme de ce contexte de la rue des Farges est une production padane ; donc, vers 80, soit les imitations même locales ne sont pas arrivées chez le consommateur, soit il faut reculer le *terminus ante quem* de la constitution du dépotoir vers 85.

On retiendra la diversification de la production puisque tous les types en vogue au I^{er} s. sont représentés, ce qui n'est pas le cas à Montans par exemple, atelier du sud de la Gaule qui a produit surtout des Loeschcke III (85 % des lampes)²³. En revanche, Montans a produit d'autres sortes de céramiques (des sigillées lisses et moulées, des sigillées claires B, des céramiques communes en pâte claire et des céramiques engobées), alors que l'atelier de La Butte semble n'avoir produit que des céramiques nécessitant la même technique, c'est-à-dire des parois fines et des lampes. En ce qui concerne la production céramique gallo-romaine, aurait-on à faire à deux systèmes d'organisation d'ateliers, l'un concentré sur une seule technique et des types diversifiés au sein d'une ou deux catégories, l'autre concentré sur une typologie restreinte au sein de catégories diverses ?

Cet atelier spécialisé techniquement semble, en outre, avoir été un centre de production très actif et bien intégré dans les réseaux commerciaux puisque y furent produits des motifs diffusés dans tout l'Empire et le type précoce Loeschcke IX y est parvenu, permettant ainsi son imitation.

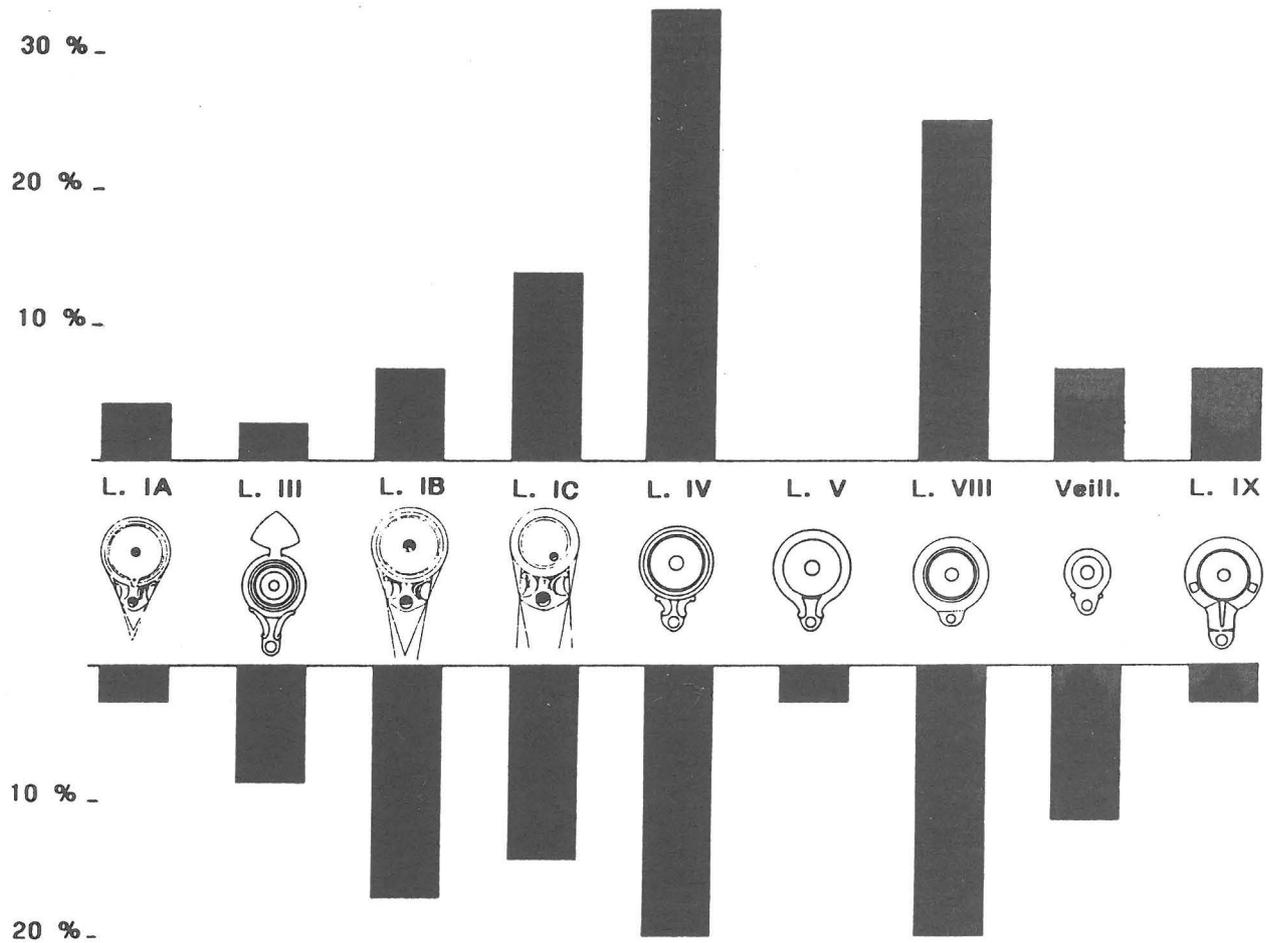
De plus, il s'agit d'une production en série : exemplaires de même type et de même décor comme les Deneauve VI B. Une partie de cette production (types courants et motifs communs) est certainement destinée à l'exportation mais, d'après les nombreux parallèles que l'on peut faire avec le site de consommation lyonnais et les lampes de Vienne, une autre partie de la production serait réservée à une diffusion locale ou régionale (veilleuse Deneauve VIB et Loeschcke VIII à replat sur bandeau).

Les innovations (comme l'imitation de Loeschcke IX à ailerons latéraux, certains décors de bandeau à replat ou le décor de l'Eros chevauchant un capridé) sont

22 Picon et Vichy 1974, p. 40 : "on a ainsi deux compositions moyennes pour les céramiques sigillées de La Muette (variétés A et B)", La Muette A étant légèrement moins calcaire que La Muette B.

23 Martin 1977, p. 62.

DEPOTOIR DE LA BUTTE



FARGES CONTEXTE 40/80

Figure 4 - Fréquence des types dans le dépotoir de La Butte et dans le contexte daté de 40 à 80 sur le site de la rue des Farges (calculée en % par rapport au Nombre Minimum d'Individus).

absentes du site de consommation et inconnues sur d'autres sites impériaux, ce qui incite à penser qu'elles furent des productions ponctuelles d'essai qui n'ont pas plu et qui ont avorté très vite. La représentation quasiment nulle des Loeschcke IX à ailerons latéraux, prototypes des Loeschcke IX canoniques (seulement un exemplaire au Magdalensberg et un à Vindonissa) dans les sites de consommation est certainement due à une production ponctuelle en raison de l'évolution rapide de sa forme.

Aussi, les bandeaux à replats décorés semblent être des tentatives de diversification des décors, indépendantes des problèmes de poinçonnage, de moulage ou de surmoulages puisqu'il s'agit de décors incisés ou à la roulette, qui n'ont pas attiré les consommateurs. L'atelier a fait des essais novateurs qui ont échoué.

◆ Aspect culturel.

Le dépotoir date d'une époque florissante : les formes produites sont variées et les scènes décoratives diversifiées.

Les scènes figurées sont majoritaires (27 sur 50 décors) et supplantent les décors abstraits (5 exemplaires). En outre, c'est le thème des jeux qui est le mieux représenté (11 exemplaires) avec les motifs religieux (8 exemplaires) et les scènes de la vie quotidienne (8 ex.).

D'après les observations effectuées sur la répartition des thèmes décoratifs dans le contexte chronologique de Néron à la fin du 1^{er} s. de la rue des Farges, contexte chronologique le plus proche, une seule règle semble se vérifier sur les deux sites : la part des décors figurés devient conséquente à cette époque mais les thèmes ne sont pas représentés de la même façon. Dans l'atelier, la vie quotidienne est aussi bien représentée que les thèmes religieux alors qu'elle reste minoritaire par rapport aux thèmes religieux qui sont les plus représentés sur le site d'habitat. Il existe peut-être une règle établie régissant, à des époques données, le goût iconographique mais elle n'est pas décelable sur notre échantillon, trop faible.



BIBLIOGRAPHIE

- ALLMER et DISSARD 1888** : A. ALLMER et P. DISSARD, *Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier dit de Trion*, II, 1887-1888.
- AYALA 1990** : G. AYALA, Alba-la-Romaine (Ardèche) : les lampes en terre cuite, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 23, 1990, p. 153-212.
- BAILLY 1962** : R. BAILLY, Essai de classification des marques de potiers sur les lampes en argile dans la Narbonnaise, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11, 1962, p. 79-127.
- COMARMOND 1857** : A. COMARMOND, *Description des antiquités et objets d'art du Palais des arts de la ville de Lyon*, 1857.
- FARKA 1977** : C. FARKA, *Die römischen Lampen vom Magdalensberg*, 1977.
- LASFARGUES 1973** : J. LASFARGUES, Les ateliers de potiers lyonnais : étude topographique, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 24, 1973, p. 525-535.
- LASFARGUES 1975** : J. LASFARGUES, *Rapport de fouilles de la Muette*, dactylographié, 1975.
- LASFARGUES et VERTET 1976** : J. LASFARGUES et H. VERTET, L'atelier de potiers augustéen de la Muette à Lyon. Sauvetage de 1966, dans *Notes d'épigraphie et d'archéologie lyonnaises*, 1976, p. 61-80.
- LOESCHCKE 1919** : S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa*, 1919.
- MARTIN 1977** : T. MARTIN, Fouilles de Montans. Note préliminaire sur les résultats de la campagne 1975, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 51-78.
- PICON et VICHY 1974** : M. PICON et M. VICHY, Recherches sur la composition des céramiques de Lyon, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXV, 1974, p. 37-59.
- SCHNEIDER et WIRZ 1992** : G. SCHNEIDER et E. WIRZ, Chemical answers to archeological questions. Roman terracotta lamps as documents of economic history, dans *Documents et travaux IGAL*, 16, 1992, p. 13-48.
- SOLIER et SABRIE 1979** : Y. SOLIER et M. et R. SABRIE, Découvertes récentes à Narbonne, dans *Archeologia*, 133, 1979, p. 50-59.
- VERTET 1966** : H. VERTET, Remarques sur les rapports entre les ateliers céramiques de Lezoux, de la vallée de l'Allier, de la Graufesenque et ceux de Lyon, dans *Rei Cretariae Romanae Fautores*, VII, 1966, p. 92-111.
- VERTET 1969** : H. VERTET, Vases à médaillons d'applique, dans *Gallia*, 27, 1969, p. 93-113.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

Hugues VERTET : Merci beaucoup pour votre exposé. Une petite remarque, simplement : vous avez dit qu'il y avait des pustules qui marquaient des moules en plâtre ; il n'est pas sûr que ce soient des surmoulages parce que je crois qu'en Afrique du Nord et en Egypte, on a utilisé directement des moules en plâtre et non des moules en argile.

Il y a une lampe avec la Victoire qui est à Vichy, au Musée de la Compagnie Fermière, mais dont je ne connais pas l'origine.

Anne HOCHULI-GYSEL : Avez-vous des parallèles pour les lampes précoces Loeschcke IX avec les signatures ISPAM et C.FADI ? Y-a-t-il des parallèles avec des lampes qui ne sont pas des Loeschcke IX précoces, mais des Loeschcke IX plus tardives, pour les mêmes noms ?

Sandrine ELAIGNE : Pour les signatures ?

Anne HOCHULI-GYSEL : Oui.

Sandrine ELAIGNE : La signature C.FADI, connue à Vaison-la-Romaine, est sur un type Loeschcke IX canonique, sans ailerons latéraux.

Anne HOCHULI-GYSEL : Et ailleurs, parmi les gros lots de lampes de firmes ?

Sandrine ELAIGNE : Je ne connais pas de parallèles ailleurs, sauf à Vaison, pour la signature C.FADI. Je crois que la signature est incisée et non estampillée, à Vaison.

Anne HOCHULI-GYSEL : Connaît-on ce nom sur d'autres groupes de mobiliers estampillés ?

Sandrine ELAIGNE : Je ne crois pas.

Fanette LAUBENHEIMER : Dans l'atelier méridional de Sallèles-d'Aude, près de Narbonne —un atelier qui produit énormément de matériaux de construction et d'amphores—, on a découvert, il y a peu de temps, qu'il y avait également une production de lampes qui sont des lampes complètement à l'italienne, faites de surmoulages de modèles connus en Italie —Italie centrale et, je pense, Italie du Nord—. Ceci apporte de l'eau à votre moulin en ce sens qu'il y a encore une influence italienne très forte dans les ateliers qui produisent des choses énormes comme des amphores, des tuiles et des briques, mais aussi des choses aussi délicates que des lampes.